



**LYCÉE**

LÉOPOLD SÉDAR

**SENGHOR**

Arts & Sciences

**Réunion parents d'élèves**  
**Classes de terminale**  
**Année scolaire 2020 - 2021**

# L'esprit de cette réforme

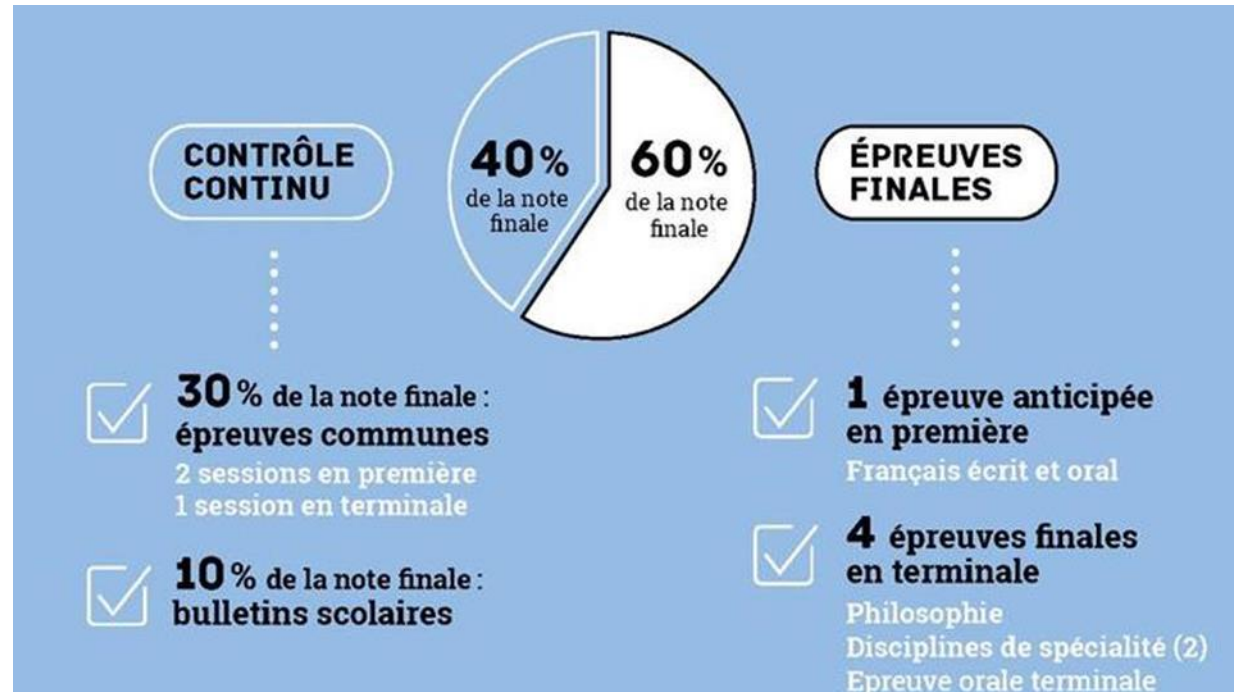
C'est la fin des filières du bac général pour un cursus unique avec des spécialités choisies par les élèves

C'est la fin du contrôle terminal exclusif avec une partie des évaluations de l'examen en contrôle continu

**Objectif 1 : mettre un terme à une forme d'élitisme scolaire avec des sélections par filières**

**Objectif 2 : individualiser les parcours dans un souci d'adéquation optimisée avec le supérieur**

# Le bac 2021

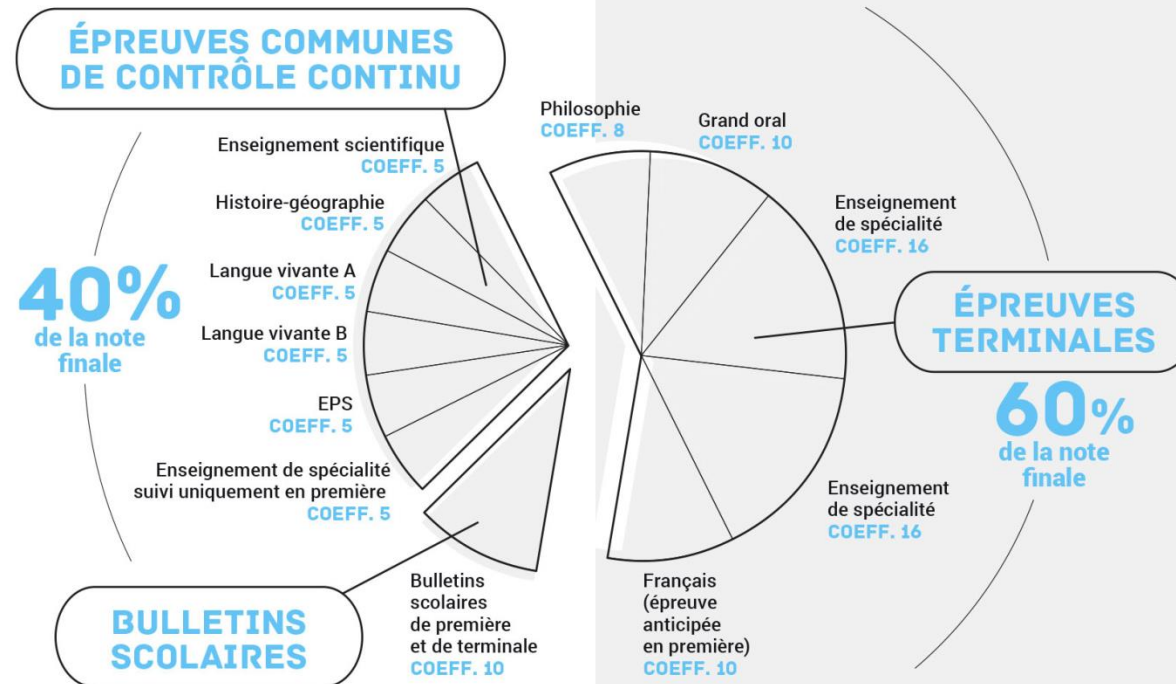


## Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

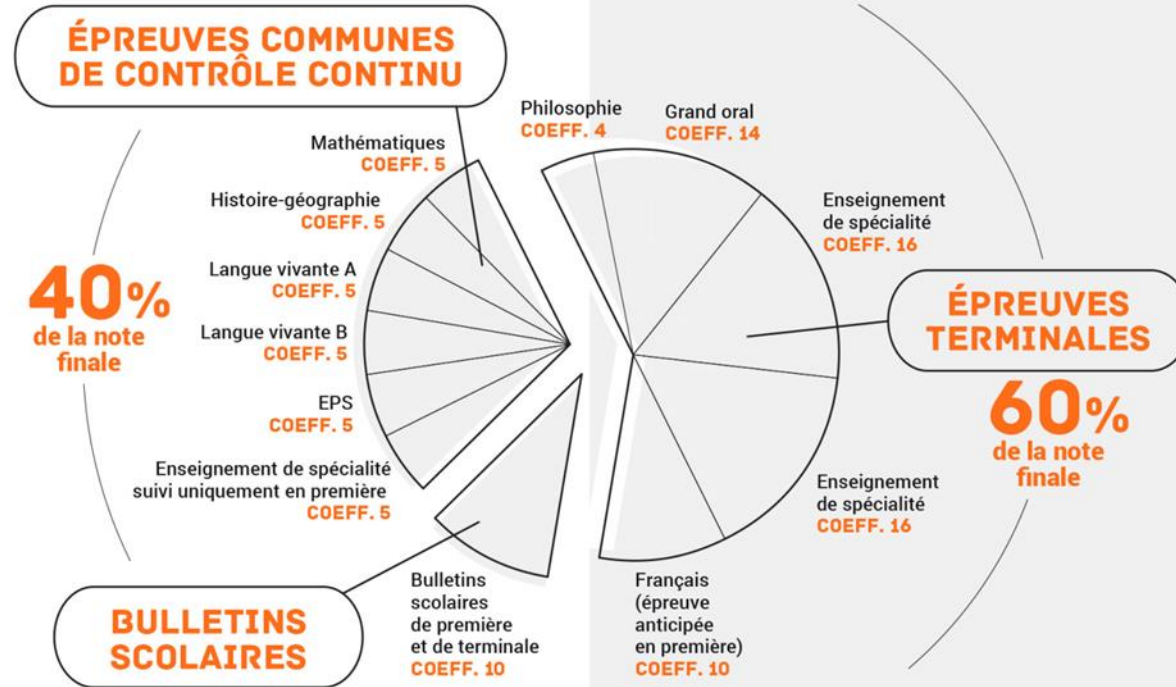
# Le bac 2021

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



# Le bac 2021

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



# Le bac 2021

---

En raison de la crise sanitaire, les évaluations communes de 1<sup>ère</sup> et terminale de l'année scolaire 2020 – 2021 sont annulées et les notes correspondantes remplacées par les moyennes des bulletins scolaires

# Le bac 2021

Le poids des enseignements de spécialité dans  
la note globale :

Spécialité abandonnée : 5%

Epreuves terminales des spécialités : 36%

Grand oral : 10%

**Total : 51%**

Plus une partie des 10% des notes de bulletin...

# La note de bulletin

Elle compte pour 10% de la note globale

5% moyennes de première, 5% moyennes de terminale

**Chaque discipline a un coefficient de 1 : il n'y a pas de pondération  
entre les matières**



# Le bac 2021

		Périodes d'évaluation					
		Classe de première			Classe de terminale		
		1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
Contrôle continu	10%	Bulletins scolaires des classes de première et de terminale					
	30%	Moyenne des notes obtenues lors des 3 séries d'épreuves communes des enseignements suivants (chaque note compte à poids égal): <ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire-géographie</li> <li>• Langue vivante A et Langue vivante B</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Enseignement de spécialité abandonné en fin de première</li> <li>• EPS (évaluation en CCF durant l'année de terminale)</li> </ul>					
preuves anticipées en 1 <sup>ère</sup> et finales en terminale	10%	Français écrit et oral (2x5%)					
	16%	Enseignement de spécialité n°1					
	16%	Enseignement de spécialité n°2					
	4 à 8%	Philosophie					
	10 à 14%	Epreuve orale terminale de vingt minutes préparée pendant le cycle terminal qui porte sur un projet adossé à un ou deux des enseignements de spécialité					

## CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TERMINALE 2020-2021

	Évaluations communes <small>Dates fixées par l'établissement</small>	Épreuves finales	parcoursup <small>Entrez dans l'enseignement supérieur</small>
OCT.	<b>TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :</b> éducation physique et sportive		
NOV.	<b>15 NOVEMBRE :</b> ouverture de la banque nationale de sujets		
DÉC.			<b>21 DÉCEMBRE :</b> ouverture du site d'information Parcoursup.fr avec le moteur de recherche des formations
JANV.			<b>20 JANVIER :</b> ouverture de la plateforme Parcoursup pour s'inscrire et formuler ses vœux
FÉV.			
MARS		<b>15 AU 17 MARS :</b> enseignements de spécialité (24 au 26 mars à La Réunion)	<b>11 MARS :</b> date limite pour formuler ses vœux
AVR.	<b>↑ AVRIL À JUIN :</b> → histoire-géographie → LVA et LVB (écrit et oral) → enseignement scientifique* ou mathématiques** <b>↓</b>		<b>8 AVRIL :</b> date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
MAI			<b>27 MAI :</b> ouverture de la phase principale d'admission : réponses des formations
JUIN		<b>17 JUIN :</b> philosophie <b>21 JUIN AU 2 JUILLET :</b> Grand oral	<b>16 JUIN :</b> ouverture de la phase complémentaire
JUIL.	<b>6 JUILLET :</b> résultats du baccalauréat <b>7 AU 9 JUILLET :</b> oraux de rattrapage <b>9 JUILLET :</b> fin de session 2021		<b>16 JUILLET :</b> fin de la phase principale d'admission

\*en voie générale / \*\*en voie technologique

# L'épreuve du grand oral

---



Chaque élève prépare deux questions qui portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément soit abordés de manière transversale.

Ces questions portent sur tout ou partie du programme du cycle terminal

Coefficient 10 en voie générale

Coefficient 14 en voie technologique

Le jury est composé de deux professeurs : dont un seul est un enseignant de l'une des spécialités du candidat. L'autre membre est un enseignant d'une autre spécialité ou des enseignements communs (ou un enseignant documentaliste)

# L'épreuve du grand oral

---



Trois objectifs :

- Apprendre à vous exprimer en public de façon claire et convaincante
- Evaluer vos capacités d'argumentation, votre esprit critique, votre expression, la clarté de votre propos, votre engagement dans votre parole et votre force de conviction
- Utiliser vos connaissances pour développer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour votre projet de poursuite d'études et votre projet professionnel.

# L'épreuve du grand oral

---

Phase préparatoire : 20 minutes

Durant l'année scolaire vous avez préparé deux questions avec vos professeurs ou d'autres élèves

L'épreuve se déroule ensuite en trois temps :

- 5 minutes de présentation de la question et des réponses apportées (debout)
- 10 minutes d'échanges avec le jury qui évalue la solidité des connaissances et des compétences acquises (debout ou assis)
- 5 minutes d'échanges avec le jury sur le projet d'orientation du candidat (debout ou assis)



**LYCÉE**

LÉOPOLD SÉDAR

**SENGHOR**

Arts & Sciences

Pour toute question :

[Jean-christophe.torres@ac-normandie.fr](mailto:Jean-christophe.torres@ac-normandie.fr)



Lycée général et technologique Léopold Sédar Senghor  
4, Esplanade de Canada - BP 3545 - 27035 ÉVREUX CEDEX  
Téléphone : 02 32 28 81 - Fax : 02 32 23 26 23  
Mail : ce.0271579v@ac-normandie.fr